

Google Chrome corrige ses failles, en toute discrétion

Avec la version **0.2.149.29** de Google Chrome, la plupart des failles qui avaient été relevées ont été corrigées (certaines ne sont pas totalement éliminées, mais juste « contournées »). Diverses sources de « plantages » ont également été corrigées.

Mais en fait, ce ne sont pas les seules modifications apportées à ce navigateur web. Le score au test Acid3 **passé de 65% à 79%**, ce qui tend à montrer que le moteur HTML WebKit a lui aussi été mis à niveau.

Concernant V8, la pile JavaScript de Google Chrome, le test SunSpider est complété en 2874,6 ms, ce qui permet au navigateur de la firme de repasser devant Firefox 3.1 alpha 2 (d'une courte tête). Visiblement, **les opérations mathématiques dans V8 sont accélérées d'environ 8,5%**. Ce résultat est confirmé par la suite de tests proposée par Google, où Chrome passe de 1.933 points à 2.040 points.

La licence utilisateur, dont l'article 11 posait problème a également été revue. Voici la nouvelle version de l'article incriminé : « 11. Licence relative à votre Contenu. 11.1 Vous conservez les droits d'auteur et tous les autres droits en votre possession vis-à-vis du Contenu que vous fournissez, publiez ou affichez sur les Services ou par le biais de ces derniers. »

Les mises à jour de Google Chrome sont automatiques (elles s'effectuent environ toutes les cinq heures), ce qui est un bon point pour les utilisateurs débutants, mais ne plaira guère à ceux qui souhaitent conserver un certain degré de contrôle sur leur machine. **Le logiciel n'avertit même pas l'utilisateur lors d'une mise à jour. Cette façon de procéder est un peu cavalière.** Mark Larson a toutefois mis en place [un blogue qui donne des détails sur les mises à jour de Chrome.](#)

[Notre test complet : six pages pour tout savoir](#)

[Notre dossier spécial Google Chrome](#)